



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maisons d'arrêt

Question écrite n° 96661

Texte de la question

M. Yves Durand attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice sur la situation de la maison d'arrêt de Sequedin au regard de la prime de surencombrement pour l'année 2015. En effet il semblerait que cet établissement ait fait l'objet d'un traitement différent des autres centres pénitentiaires de France dans la mesure où il est considéré comme une identité unique. Or les chiffres des deux quartiers de la maison d'arrêt de Sequedin sont supérieurs à 170 % pour l'ensemble de l'année 2015. En conséquence il lui demande s'il n'estime pas souhaitable de reconsidérer la situation de la maison d'arrêt de Sequedin qui subit toute l'année cette surpopulation carcérale.

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96661

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5250

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)